



SENSICARE FREE NITRILE

PRÉVENTION DES RÉACTIONS ALLERGIQUES

Nos clients vous en parlent :



Ghislaine Bualé
Infirmière en service de dialyse depuis 30 ans

82% des patients ayant des affections de la peau liées à leur activité professionnelle ont déclaré avoir changé de profession à cause de leur état de santé.

48% se sont retrouvés en arrêt maladie durant 7 jours au minimum.⁽¹⁾

Pouvez-vous décrire l'incident que vous avez eu à gérer dans votre activité professionnelle?

Ghislaine Bualé : Je suis infirmière en service de dialyse depuis plus de 30 ans. Dans mon activité professionnelle, j'utilise des gants stériles et non stériles. J'ai les mains assez sensibles au dessèchement mais n'ai jamais connu d'épisode allergique au cours de ma carrière. Pourtant, cette année, j'ai brutalement développé une allergie qui s'est révélée très handicapante.

De quelle manière l'allergie s'est-elle manifestée ?

Ghislaine Bualé : Cela s'est produit de façon très inattendue. De retour au travail après 3 semaines de repos, je pensais reprendre mon activité normalement. Ça n'a pas été possible, car ce jour-là je ne supportais plus le port de gants en nitrile.

J'ai développé un eczéma de contact jusqu'aux coudes. Mes mains étaient rouges, me démangeaient et la situation s'est dégradée jusqu'à l'apparition de vésicules et plaies ouvertes. En plus d'être très douloureuse, cette allergie m'empêchait totalement de travailler.

J'ai donc été déclarée inapte au travail par la médecine du travail et mise en arrêt jusqu'à identification précise du problème. J'ai été suivie par un service spécialisé dans la recherche d'allergènes. Une dizaine de substances potentiellement allergisantes ont été testées sur moi. Après analyse des résultats, il m'a été diagnostiqué une allergie aux thiurames; des agents de vulcanisation présents dans certains gants.

Comment votre établissement et vous-même avez géré l'incident ?

Ghislaine Bualé : Cet incident a engendré un arrêt de travail de 5 semaines, le temps que mes mains se rétablissent et que l'on m'identifie l'allergie. Pour éviter que celle-ci ne se transforme en maladie professionnelle et n'expose mon établissement à une obligation de reclassement, la pharmacie s'est mise à la recherche d'un gant non stérile synthétique, dépourvu de thiurames. Nous avons rapidement été invités par Medline à essayer les gants Sensicare Free dépourvu d'accélérateurs chimiques, et donc de thiurames.

Le problème a-t-il été résolu avec l'utilisation des gants Sensicare Free ?

Ghislaine Bualé : Oui, les essais ont heureusement été concluants puisqu'il n'a été constaté aucune réaction particulière. Aucune allergie ne s'est déclarée. Je pouvais à nouveau travailler avec des gants en nitrile synthétique.

Je le trouve agréable à porter car il est adapté à la morphologie des doigts et je retrouve la sensibilité tactile dont j'ai besoin pour la préhension des aiguilles.

Pouvoir porter ce gant m'a permis de reprendre mon activité professionnelle sans avoir à envisager une reconversion. C'était une excellente nouvelle à la fois pour mon établissement et pour moi !

(1) Cost of illness from occupational hand eczema in Germany-Thomas L. Deopgen, Reginald Scheidt, Elke Weissnar, Swen M. John and Klaus Hieke-Nov 2012

Pour plus d'information sur les gants Sensicare Free, veuillez consulter notre site web : www.medline.eu/fr